



RECU EN PREFECTURE

Le 27 mai 2021

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20210520-D006451H-DE

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 20 mai 2021

Le Conseil Municipal, convoqué le 12 mai 2021, s'est réuni à la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Doubs (CCIT) pour partie en présentiel et pour partie en visio-conférence

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Étaient présents à la CCI : Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n° 6), Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, M. Sébastien COUDRY, M. Laurent CROIZIER, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY (à compter de la question n° 5), M. Damien HUGUET, Mme Marie LAMBERT, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN, Mme Laurence MULOT, M. Maxime PIGNARD, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, Mme Juliette SORLIN, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET, Mme Anne VIGNOT, Mme Christine WERTHE

Étaient présents en visio-conférence : Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Julie CHETTOUH, M. Benoît CYPRIANI, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, M. Aurélien LAROPPE, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, M. Thierry PETAMENT, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Sylvie WANLIN

Secrétaire : M. Cyril DEVESA

Étaient absents : M. Philippe CREMER, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Marie ZEHAF

Procurations de vote : M. Guillaume BAILLY à M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 5 incluse), Mme Fabienne BRAUCHLI à M. François BOUSSO, Mme Julie CHETTOUH à M. Sébastien COUDRY, M. Benoît CYPRIANI à Mme Claudine CAULET, Mme Lorine GAGLILOLO à M. Anthony POULIN, M. Pierre-Charles HENRY à M. Maxime PIGNARD (jusqu'à la question n° 4 incluse), M. Jean-Emmanuel LAFARGE à Mme Annaïck CHAUVET, M. Aurélien LAROPPE à M. Nathan SOURISSEAU, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à M. Maxime PIGNARD, Mme Carine MICHEL à Mme Juliette SORLIN, Mme Marie-Thérèse MICHEL à M. Damien HUGUET, M. Thierry PETAMENT à M. Ludovic FAGAUT, M. Jean-Hugues ROUX à Mme Frédérique BAEHR, Mme Sylvie WANLIN à M. Yannick POUJET, Mme Marie ZEHAF à M. Abdel GHEZALI

OBJET : 28. Accord cadre pour l'acquisition de matériels, pièces de rechanges et accessoires pour les espaces verts et les travaux publics - Autorisation de signature

Délibération n° 2021/006451

Accord cadre pour l'acquisition de matériels, pièces de rechanges et accessoires pour les espaces verts et les travaux publics
Autorisation de signature

Rapporteur : Mme Annaïck CHAUVET, Adjointe

	Date	Avis
Commission n° 2	05/05/2021	Favorable unanime

Résumé :

Le marché d'achat de matériels d'espaces verts et travaux publics et de pièces de rechange arrive à échéance le 31/07/2021.

Une nouvelle consultation en groupement de commandes doit être réalisée entre : la Ville de Besançon (coordonnateur du groupement), la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole et le SYBERT.

I. Contexte

Dans le cadre de son activité de gestion du parc automobile, la Ville de Besançon a en charge l'acquisition de matériels d'espaces verts et de travaux publics ainsi que des pièces de rechange. Le marché en cours arrive à son terme le 31/07/2021.

L'accord cadre fait l'objet d'un groupement de commandes conformément à la convention de groupement de commandes permanent en date du 21 août 2019 et régi par les dispositions des articles L.2113-6 à L.2113-8 du code de la commande publique. Les membres concernés par ce marché sont la Ville de Besançon (coordonnateur du groupement), la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole et le SYBERT.

II. Procédure de passation

Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commandes, mono-attributaire (lots 4 et 5) et multi-attributaire (lots 1, 2, 3, 6, 7 et 8), avec des montants minimum mais sans maximum. La procédure retenue est l'appel d'offres ouvert prévue aux articles L2124-2 et R2161-2 à R2161-5 du code de la commande publique.

Un avis d'appel à concurrence sera publié courant juin et les prestations de la première période d'exécution débuteront dès la date de notification et se termineront au 31 mars 2022.

Trois périodes de reconduction sont prévues pour une durée chacune d'un an. Ainsi la durée maximale du contrat, toutes périodes de reconduction confondues, est de 3 ans et 8 mois.

L'estimation du montant du marché par an, tous lots confondus, est de 160 000 € H.T. soit environ 590 000 € HT sur la durée totale.

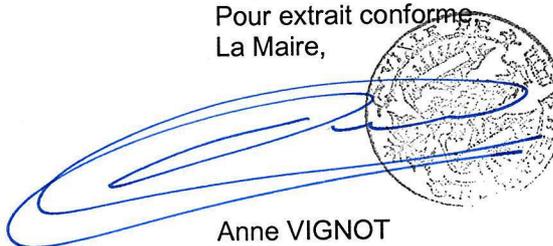
L'accord-cadre à bons de commandes est divisé en 8 lots.

Lot	Désignation des lots	Type de matériels et pièces de rechanges	Montant HT minimum annuel par lot
1	Matériel portatif thermique pour les espaces verts, accessoires et pièces de rechange	Souffleur, tronçonneuse, débroussailleuse, tondeuse poussée ou tractée...	11 000 €
2	Matériel portatif électrique pour les espaces verts, accessoires et pièces de rechange	Souffleur, tronçonneuse, taille haie, débroussailleuse, tondeuse...	12 000 €
3	Matériel portatif ou sur remorque de travaux publics, accessoires et pièces de rechange	Tronçonneuse à béton, scie à pierre, pompe à eau, brise béton, carotteuse, plaque vibrante...	15 000 €
4	Remorque d'un PTAC <3,5 tonnes, accessoires et pièces de rechange	Remorque citerne, remorque plateau...	4 000 €
5	Matériel agricole tracté et forestier, accessoires et pièces de rechange	Andaineur, presse balles de foin, fendeuse à bois, faucheuses...	1 500 €
6	Petit matériel d'espaces verts sur tracteur ou porte-outils	Faucheuse à section, broyeur de végétaux, barre de coupe, porte-outils...	7 000 €
7	Matériel auto-porté ou radiocommandé, accessoires et pièces de rechange	Débroussailleuse, tondeuse, faucheuse...	11 000 €
8	Matériel espaces verts spécifiques, accessoires et pièces de rechange	Broyeur de branche, de végétaux, aspire feuilles, aérateur de sol, décompacteur, désherbeur, ramasseur d'herbe...	6 000 €

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- se prononce favorablement sur le lancement d'une consultation pour l'achat de matériels et pièces de rechange pour les espaces verts et les travaux publics,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer les accords-cadres avec les entreprises retenues.

Pour extrait conforme
La Maire,



Anne VIGNOT

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0